

NATIONS UNIES

Assemblée  générale  
CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION

*Documents officiels*

Cinquième Commission  
31e séance  
tenue le  
mardi, 19 novembre 1997  
à 15 heures  
New York

---

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 31e SÉANCE

Président : M. CHOWDHURY (Bangladesh)

Président du Comité consultatif pour les questions  
administratives et budgétaires : M. MSELLE

SOMMAIRE

POINT 116 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE  
BIENNAL 1998-1999 (suite)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE  
A/C.5/52/SR.31  
8 décembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

97-82929 (F)



/...

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINT 116 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999 (suite) (A/52/6 (Vol. I et II), A/52/7 (chap. II, parties I-XII) et A/52/16 et Add.1

1. Le PRÉSIDENT déclare que certaines délégations ont prié le Secrétariat de fournir des réponses écrites à diverses questions qui avaient été posées au cours du débat général sur le point 116 de l'ordre du jour. Ces réponses ont maintenant été transmises aux délégations au cours de consultations informelles.

2. M. MADDENS (Belgique) dit que l'Union européenne n'a pas eu la possibilité de faire des observations sur le chapitre 26, Information, au cours de l'examen chapitre par chapitre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999. Notant que le Département de l'information a pour mandat d'améliorer l'image de l'Organisation et de promouvoir la compréhension de ses activités dans les populations du monde entier, il déclare que l'Union européenne déplore que le Secrétariat réponde rarement de manière adéquate aux critiques adressées à l'Organisation des Nations Unies. Il note également que les propositions de réforme du Secrétaire général auraient une incidence importante sur les activités d'information et il exprime l'espoir de recevoir le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) sur les incidences de ces propositions.

3. Mme SHENWICK (États-Unis d'Amérique) rappelle au Secrétariat que sa délégation a spécialement demandé que le coût des recommandations du Comité consultatif soit établi, ce qui n'a pas encore été fait. Sa délégation espère pouvoir disposer un jour de trois jeux de chiffres à des fins de comparaison : le projet de budget-programme du Secrétaire général, le coût des recommandations du Comité consultatif concernant ce projet de budget et un rapport ultérieur du Secrétariat modifiant les chiffres du budget et donnant des indications sur les incidences de la réévaluation des coûts.

4. En examinant le rapport du Comité consultatif, sa délégation a estimé que plusieurs des recommandations qu'il contenait ont des incidences financières importantes allant au-delà du projet de budget-programme du Secrétaire général. Dans le même temps, le Président du Comité consultatif a dit qu'il était peu probable que le Comité recommande un budget supérieur aux estimations du Secrétaire général. Il semble y avoir là une contradiction. Si les recommandations du Comité consultatif n'ont en réalité pas d'incidence financière sur le niveau général du budget, sa délégation croit comprendre que les dépenses supplémentaires devraient être absorbées dans le cadre du projet de budget du Secrétaire général. De plus, si le Comité consultatif n'est pas en mesure de préciser comment ces dépenses peuvent être absorbées, une décision devra être prise par le Secrétaire général. Sa délégation souhaite éviter une situation où le niveau des dépenses dépasserait une fois de plus celui des évaluations. Sans information plus détaillée de la part du Comité consultatif, elle ne voit pas comment la Cinquième Commission pourrait poursuivre ses délibérations. Sa délégation est également préoccupée par le fait que la Cinquième Commission a en fait reçu moins d'information du Comité consultatif qu'au cours des exercices biennaux précédents.

5. En ce qui concerne la question du personnel fourni à titre gracieux, sa délégation attend trois rapports : un rapport sur l'abandon progressif de ce personnel du type II, un rapport sur l'incidence de cet abandon sur l'exécution des activités et un rapport sur les coûts généraux.
6. M. SULAIMAN (République arabe syrienne) dit que les réponses écrites fournies par le Secrétariat ne fournissent pas de réponse à la question concernant les deux postes qui doivent être supprimés au Groupe de la décolonisation. Il n'y a pas non plus d'information concernant les postes de traducteur qui doivent être supprimés : leur nombre, leur catégorie et les langues dans lesquelles ils travaillent.
7. Mme FAHMY (Égypte) rappelle au Secrétariat que sa délégation a posé un certain nombre de questions dans le cadre du titre IV du projet de budget-programme. Les réponses écrites n'ont pas répondu à son attente.
8. M. SIAL (Pakistan) dit que la question précise de sa délégation concernant la location de locaux n'a pas été traitée, notamment sur le fait de savoir si ces locaux sont fournis à un taux uniforme, à un taux variable ou gratuitement. Il faut en outre examiner ensemble la question des réductions de postes et celle du personnel fourni à titre gracieux. On peut lire à cet égard au paragraphe 8 de la note du Secrétariat sur les mesures et les propositions concernant la réforme de l'Organisation des Nations Unies (A/52/584) qu'un rapport sur l'élimination progressive de ce personnel fourni à titre gracieux demandé par l'Assemblée générale serait présenté à temps pour le débat prévu pour le 20 novembre 1997. Sa délégation souhaite savoir exactement quand et dans quelle instance ce débat aura lieu.
9. Mme BRENNE-HAYLOCK (Bahamas) dit que la question de sa délégation concernant le chapitre 7 n'a reçu qu'une réponse partielle. Des informations d'ordre général complémentaires seraient souhaitables sur la question du centre de coordination pour les femmes et, notamment, sur la manière dont il a été financé dans le passé. En ce qui concerne le chapitre 26, sa délégation souhaite connaître le niveau des ressources attribuées au groupe de la radio des Caraïbes au Département de l'information ainsi que le niveau actuel de ressources consacrées aux centres d'information des Nations Unies dans la région des Caraïbes.
10. Mme BUERGO-RODRÍGUEZ (Cuba) note que les questions concernant un certain nombre de chapitres du budget que sa délégation a posées à des séances précédentes n'ont pas été traitées dans les réponses écrites, en particulier sur les chapitres traitant de questions économiques. Sa délégation avait souligné la nécessité de déterminer les ressources à attribuer aux activités relatives aux organisations non gouvernementales dans l'ensemble du budget. Le Secrétariat a fait connaître le montant total consacré à ces activités au titre du chapitre 7, mais aucune mention n'a été faite du montant total alloué au titre des autres chapitres. Le Secrétariat n'a pas non plus fourni les éclaircissements demandés sur les chapitres concernant les droits de l'homme et le contrôle interne.
11. Au sujet des services de conférence, aucune information n'a été fournie sur les mesures prises par le Secrétariat pour régler les problèmes résultant de

l'application des économies dans le budget pour l'exercice biennal 1996-1997 telles qu'elles apparaissent dans le rapport du Secrétaire général sur l'incidence des mesures approuvées d'économies sur la réalisation des programmes et des activités prescrits (A/C.5/51/53). Les réponses écrites contredisent nettement ce rapport en déclarant que les mesures d'économies n'auraient pas d'effet sur les programmes prescrits.

12. Sa délégation n'a pas reçu non plus de réponse concernant les modifications du nombre de postes en application de la résolution 51/223 de l'Assemblée générale concernant le personnel fourni à titre gracieux. Les tableaux joints aux réponses écrites et donnant la liste des postes qu'il est prévu de supprimer devraient être inclus dans le texte explicatif du budget de façon à permettre de mieux visualiser ce qui est proposé.

13. Sa délégation souhaite pour terminer rappeler à la Commission que le projet de budget n'impose pas de plafond au montant total du budget que l'Assemblée générale adoptera au moment voulu. L'important, c'est que toutes les activités et tous les programmes prescrits soient réalisés dans leur intégralité.

14. Mme PEÑA (Mexique) fait remarquer que les tableaux indiquant les postes dont la suppression est proposée ne donnent pas de justification pour ces suppressions. Sa délégation souhaiterait en outre avoir des éclaircissements sur l'état du document promis concernant le chapitre 11B, Centre international du commerce (CNUCED/OMC).

15. M. HALBWACHS (Contrôleur) dit que l'information concernant le Groupe de la décolonisation semble avoir été oubliée par inadvertance dans les réponses écrites. Le rapport concernant les directives pour l'emploi de personnel fourni à titre gracieux est prêt ainsi que les informations statistiques annexes. Des progrès satisfaisants ont été accomplis dans l'élaboration du rapport sur les incidences de l'élimination progressive de ce personnel fourni à titre gracieux et il sera publié au cours de la prochaine semaine. L'examen du chapitre 11B prend plus de temps que prévu, mais il sera néanmoins prêt dans environ une semaine.

16. M. SULAIMAN (République arabe syrienne) prie le Secrétariat de répondre rapidement à sa question concernant les traducteurs.

La séance est levée à 16 h 5.